

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 03-17/2024

Objet : Affectation du résultat 2023 du budget Locaux Professionnels – M4.

L'an deux mil vingt-quatre et le onze avril à 18 heures, le conseil municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – GIROT Dominique – COMBRISSEON Jean-Luc – VEY-FARCE Cathy – MANGIONE Sylvie – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas – ROBIN Christelle – LABLANQUI Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – AUROUX François – BABILLON Agnès – SALATA Philippe – BARRE Damien.

Excusés : JUVENON Marie-Hélène.

Absents : PHILIBERT Carine.

Procuration : JUVENON Marie-Hélène à WOZNIAK Jean-Marie.

Jean-Marie WOZNIAK a été élu secrétaire de séance.

- ◆ Vu le code général des collectivités territoriales,
- ◆ Vu le compte de gestion et le compte administratif 2023,
- ◆ Vu la présentation en commission finances du 3 avril 2024,

Le conseil municipal après avoir approuvé le compte de gestion et le compte administratif des exercices 2022 et 2023.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire et qu'il y a lieu de statuer sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023.

Considérant que, le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de :	124 452.88 €
- Un déficit reporté de :	31 747.02 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	92 978.86 €
- Un déficit d'investissement de :	92 978.86 €
- Un déficit des restes à réaliser de :	0 €
Soit un besoin de financement de :	92 978.86 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2023 en excédent :	92 978.86 €
Affectation complémentaire en réserve (1068) :	92 978.86 €
Résultat reporté en fonctionnement (002) :	0 €
Résultat d'investissement reporté (001) en déficit :	92 978.86 €

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 12 avril 2024

Le Maire
Fabrice LARUE



Le secrétaire de séance
Jean-Marie WOZNIAK